

WHISTLE NETTOYANT/DEGRAISSANT AUX AGRUMES

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	3
	Santé		Risques d'incendie	2
			Réactivité	0
	Danger spécifique			
Vêtements de protection		Apparence	Clair Jaune. Vert. Liquide Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. COMBUSTIBLE	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	WHISTLE NETTOYANT/DEGRAISSANT AUX AGRUMES	Code	91219
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	PMS#	433236
FTSS#	126106001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/13/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
D-Limonene	5989-27-5	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4400 mg/kg [Mâle. Rat]. 5600 mg/kg [Souris]. 5200 mg/kg [Femelle. Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >5000 mg/kg [Lapin]. Non disponible.
Sel de potassium d'acide gras dibasique	68127-33-3	1-5	Non disponible.	
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 770 mg/kg [Rat]. Non disponible.
Sel de ÉDTA tétrasodium	64-02-8	1-5	Non disponible.	
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	9016-45-9	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1310 mg/kg [Rat]. Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Ingestion.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
Peau	Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.
Inhalation	Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Ingestion	Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

WHISTLE NETTOYANT/DEGRAISSANT AUX AGRUMES**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS faire vomir! Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien donner par la bouche, à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	COMBUSTIBLE
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: 53°C (127.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Exposée à la chaleur de feu, la matière risque de brûler. Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	<p><i>Yeux</i> Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques</p> <p><i>Mains</i> Gants résistants aux produits chimiques. Comprend: Gants de caoutchouc</p> <p><i>Respiratoire</i> Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2</p> <p><i>Pieds</i> Des chaussures de protection.</p> <p><i>Corps</i> If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.</p>

WHISTLE NETTOYANT/DEGRAISSANT AUX AGRUMES**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Citron.
Couleur	Clair Jaune. Vert.
pH	12.5 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les agents comburants, les acides.
Produits de décomposition dangereux	Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementée par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet allumable. Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition**Classification pour le DOT**

DOT Nom d'envoi	Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (métrasilicate de sodium , Sel de ÉDTA tétrasodium)
DOT Class	Classe 8 : Produit corrosif
UN/NA	UN3266
Groupe de Conditionnement	II
DOT Special Considerations	Quantité limitée

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (métrasilicate de sodium, Sel de ÉDTA tétrasodium)
CLASSE TMD	Classe 8 : Produit corrosif
PIN/NIP	UN3266
Groupe de Conditionnement	II

Suite à la page suivante

WHISTLE NETTOYANT/DEGRAISSANT AUX AGRUMESTDG Special
Considerations

Quantité limitée

Section 15. Information réglementaire**Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.**

Réglementation des É.-U.

état New Jersey: D-Limonene

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits
enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol.

SIMDUT Classification CLASSE B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).
CLASSE D-1A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)
CLASSE E: Liquide corrosif.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits
enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentairesAutres considérations
spéciales Non disponible.

Version 1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.